

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de la personne publique :

Université Marie et Louis Pasteur
Pouvoir Adjudicateur :
Mme la Présidente
1, Rue Claude Goudimel
25030 BESANCON CEDEX
Téléphone : 03.81.66.57.03
Mail : service.marches@univ.fcomte.fr

Objet du Marché :

Appel d'Offres Ouvert

**Eco-Campus Tranche 2 - Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des
bâtiments A et B – IUT Nord Franche-Comté**

Lieu d'exécution et de livraison : Campus universitaire Techn'hom – IUT Nord Franche-Comté – 19 Avenue
Maréchal Juin – 90000 BELFORT

Classification CPV :

- Code CPV principal : 71000000-8
Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection
- Code CPV additionnel : 71221000-3
Services d'architecture pour les bâtiments
- Code CPV additionnel : 71240000-2
Services d'architecture, d'ingénierie et de planification
- Code CPV additionnel : 71310000-4
Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

Variantes : les variantes ne sont pas autorisées.

Durée du marché : 30 mois dont 12 mois de travaux

Modalités essentielles de financement et de paiement :

- Financement direct sur le budget de l'Université. Le mode de règlement est le virement par mandat administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou du service fait lorsque la date de réception de la demande de paiement ou antérieure à la date d'exécution des prestations.
- Application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Conditions de participation : justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats : celles fixées dans le règlement de consultation.

Visite obligatoire : entre le **28/04/2025 et le 12/05/2025** inclus avec prise de rendez-vous au préalable avec :

Christophe VERRIER
Direction du Patrimoine Immobilier
1 rue Claude Goudimel
25030 BESANCON
☎: 06.63.74.34.81
Courrier électronique : christophe.verrier@univ-fcomte.fr

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous :

Les critères retenus pour le jugement des offres :

Ordre de priorité	Définition des critères	Pondération (sur 100 points)
1°	Valeur technique décomposée comme suit :	70.00
1.1	<i>L'organisation et compétences de l'équipe dédiée à la mission de MOE Réhabilitation des bâtiments A et B de l'IUT NFC</i> <u>(fournir l'annexe « Compétences & Capacité économique complété accompagné des justificatifs de qualifications »)</u>	10.00
1.2	<i>La conformité de la qualité générale des prestations avec le programme</i>	10.00
1.3	<i>La qualité environnementale</i>	10.00
1.4	<i>La pertinence des implantations et des liaisons entre les locaux dont la fonctionnalité est liée</i>	10.00
1.5	<i>La mise en œuvre d'une organisation permettant de garantir les délais</i>	10.00
1.6	<i>La disponibilité et les qualifications des référents</i>	10.00
1.7	<i>La pertinence du mémoire technique (adéquation de la proposition avec le cahier des charges, expression du caractère d'innovation, note d'intention)</i>	10.00
2°	Prix	30.00

Les notes de chacun des critères techniques seront établies au centième.

Procédure de Consultation utilisée : Procédure de Consultation utilisée : Appel d'Offres Ouvert en application des articles R2124-1, R2124-2-1°, R2161-2, R2161-3-2°, R2161-5, R2162-2 à R2162-5 du Code de la Commande Publique.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : CCAP n° 25.007 du 02/04/2025.

Délai et procédures de voies de recours auprès du tribunal administratif de Besançon :

- **Référé pré contractuel** (article L.551-1 du code de justice administrative) jusqu'à la date de signature du marché.

- **Référé contractuel** (articles L 551-13 à L 551-16 du code de justice administrative) dans un délai de 1 mois à compter de la publication d'un avis d'attribution au Journal Officiel de l'Union Européenne et dans un délai de 6 mois à compter de la notification du marché dans les autres cas.

- **Recours de pleine juridiction** : par tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de la parution de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du marché.

- **Recours pour excès de pouvoir** contre les actes détachables dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée.

Instance compétente pour l'introduction des procédures de recours :

Tribunal administratif
30 rue Charles Nodier
25000 BESANCON
Téléphone : 03.81.82.60.00
Greffe.ta-besancon@juradm.fr

Date limite de réception des offres : **Lundi 19 mai 2025 avant 12h00 (heure de Paris)**

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Mme Pauline PREISS
Université Marie et Louis Pasteur - Service des marchés publics
1, rue Claude Goudimel - 25030 Besançon Cedex
Téléphone : 03.81.66.57.03
Courriel : service.marches@univ-fcomte.fr

Le DCE doit être téléchargé à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr rubrique « espaces entreprises » sous rubrique « accédez à la salle des marchés ».

Les offres doivent **obligatoirement être retournées par voie dématérialisée via le profil acheteur PLACE** à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

La transmission des offres par un autre moyen n'est pas autorisée. Les plis, enregistrés dans l'ordre d'arrivée, doivent parvenir avant la date et heure limite de réception des offres fixée au **19/05/2025 avant 12h00**.

Le profil acheteur PLACE permet les échanges de documents dans le cadre de la consultation.

Les candidats ont la possibilité de retirer directement le DCE dans sa totalité, poser des questions sur le DCE, répondre par voie électronique en déposant une offre dématérialisée.

Date d'envoi de l'avis à la publication : 14/04/2025